

# La laïcité

## La France est une république laïque.



1. La France considère tous ses citoyens comme égaux. Elle respecte les croyances de chacun.



2. En France, toutes les religions sont autorisées. Aucune n'est imposée.



3. La France garantit la liberté d'expression de tous, à condition que chacun respecte les autres et les lois.



4. Grâce à la laïcité, tous les citoyens peuvent vivre ensemble en paix, libres et égaux.



5. La République s'assure que tous ces principes sont bien respectés dans les écoles.

## CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE AVEC MAX ET LILI



L'école te permet de construire ta personnalité, d'avoir tes propres idées. Elle te protège des pressions qui peuvent t'empêcher de faire tes propres choix.



Grâce à l'école, tu partages avec les autres une culture commune, qui va permettre à tous de se comprendre et de vivre ensemble.



La laïcité te permet de t'exprimer librement, à condition de respecter les autres et les valeurs républicaines.



À l'école, la violence, physique ou verbale, est interdite. On ne peut rejeter l'autre à cause de son sexe, de sa culture, de sa couleur de peau ou de sa religion.



Les professeurs doivent faire respecter les principes de la République, les enseigner à tous leurs élèves et en parler aux parents.



Les adultes qui travaillent à l'école n'ont pas le droit de parler aux élèves de leurs opinions religieuses ou politiques.



Aucun élève n'a le droit de refuser un enseignement en disant qu'il est contraire à ses idées politiques ou religieuses.



Aucun élève ne peut rejeter les règles de l'école au nom de sa religion.



Aucun élève n'a le droit de porter de signes marquant de manière visible sa religion.

## L'école est laïque

À ton tour de respecter et de faire vivre la laïcité dans ton école !



**1 |** La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

**2 |** La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

## • • LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE • •

**3 |** La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

**4 |** La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.

**5 |** La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

# CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

*La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.*

**6 |** La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

**7 |** La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

**8 |** La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

**9 |** La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

**10 |** Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

**11 |** Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

## • • L'ÉCOLE EST LAÏQUE • •

**12 |** Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

**13 |** Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

**14 |** Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

**15 |** Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.